

A.A.C.T
Association des Anciens du Collège de Thônes
Procès verbal de l'AG du 18 Novembre 2023

Lieu : Collège de Thônes

Rédacteur : Compte rendu rédigé par G. EMINET

Ordre du jour

- Ouverture des portes – accueil à 9h30
 - Signature des présents.
 - Ouverture de la séance par le Président et nomination d'un président et nomination d'un secrétaire de séance
 - Présentation et vote du Rapport financier 2023 :
 - Présentation et vote du Rapport moral 2023 :
 - Résultat de l'appel à candidature : Présentation des candidats et vote du nouveau bureau
 - Vote de la cotisation 2024
-

1 - Après la signature des présents, le président Jean FAVRE-BONVIN a excusé bon nombre d'anciens élèves qui n'ont pas pu se déplacer pour notre AG.

Président de séance élu : Jean FAVRE-BONVIN

Secrétaire de séance élu : Georges EMINET

Il a ensuite fait un rapide rappel de l'historique de notre association, en rappelant qu'elle existe depuis 1895, qu'il en assuré la direction depuis 2005. Depuis son élection il a pu collecter pas moins 1400 noms de très anciens élèves et d'élèves plus récents. Il a rappelé un document particulièrement utile qu'a été le « bulletin St Joseph » créée dans les années 1950 et qui est une mine d'informations. Il a signalé les quelques actions lancées pour essayer « d'attirer » de nouveaux adhérents, mais nombre de ces tentatives sont restées vaines. Il a tenu à remercier certains anciens qui, tout en voulant garder l'anonymat, ont contribué à un soutien financier appréciable. Un site web a été créé qui a compté près de 70 000 consultations en quinze ans. Il faut néanmoins bien constater les difficultés pour « ouvrir » l'association aux nouvelles générations d'élèves. C'est ainsi que l'an dernier s'est posé la question de la pérennité de l'association. La mise en veille a été proposée, ce qui n'était pas possible. Un groupe de travail avait été monté pour essayer d'envisager l'avenir.

2- Visite du directeur du collège

Le directeur du collège, Monsieur VAAST, est venu saluer les « anciens » du collège St Joseph. il a rapidement brossé l'état actuel du collège avec 60 enseignants et 2 thèmes principaux caractérisant le collège actuel : le sport, (il y a des jeunes en échange avec une académie de tennis américaine et d'autres qui vont partir en stage de ski à Tignes). C'est ensuite suivi un échange de questions – réponses, montrant l'intérêt porté par les anciens élèves sur l'avenir de « leur collège ». avec près de 1000 élèves l'établissement manifeste une bonne « santé ».

3 – Rapport moral et financier 2023

Rapport moral : le travail principal en cette année de transition a consisté principalement en la tenue des listes des anciens

Rapport financier : toujours en cette année de transition, les dépenses ont consisté en quelques dépenses de papeterie pour l'organisation de l'AG et le montant du repas de cette AG 2023, et qu'il n'y a pas eu de recette de cotisation en 2023. De tout cela, il ressort qu'il y en a en caisse ca 12000€ sur le compte bancaire. Le président a rappelé que l'ancien bureau avait pris en engagement moral pour participer financièrement à la création d'une salle d'archives au collège (qui est maintenant opérationnel) ainsi qu'à la participation à des actions sociales avec les élèves en accord avec la direction du collège.

Vote : les deux rapports ont été votés à l'unanimité

4 – Nouveau bureau

Comme prévu dans les statuts, le bureau doit être renouvelé, l'ancien bureau étant démissionnaire.

Un appel à candidature avait été lancé en même temps que la convocation.

A cet appel à candidature ont répondu, Philippe ROLLAND, Yannick LANTELME, Jean DERUAZ et Georges EMINET.

Les quatre membres qui ont présenté leur candidature officielle lors de la convocation ont été élus. J.B. CHALLAMEL qui s'est manifesté au moment du vote et J. FAVRE-BONVIN, sur proposition des présents comme membre honoraire, ont été ajoutés. Ces personnes pourront être sollicitées ponctuellement pour apporter leur contribution en fonction de l'ordre du jour des réunions à venir.

L'ensemble des membres de ce nouveau bureau a convenu qu'il faut mettre en place des projets, dans la poursuite de ce qui avait été fait par l'ancien bureau. Tout cela sera précisé dans les premières réunions de ce nouveau bureau.

Vote : les noms constituant ce nouveau bureau ont été validés à l'unanimité

5 – Vote de la cotisation 2024

Sur proposition du nouveau bureau, le montant de celle-ci a été proposé à 20€

Vote : montant validé à l'unanimité

6 – Sur proposition d'un ancien membre du bureau, Monsieur Jean FAVRE- BONVIN a été désigné **Président d'honneur** de notre association pour tout le travail fourni depuis de nombreuses années au service des anciens du collège de Thônes.

Avant de terminer cette AG par un repas, l'ensemble des anciens du collège est allé à la rencontre du forum métier organisé dans une salle du collège, où des élèves, sortis du collège depuis 1 à 5 ans, présentaient leur parcours post-bac. Une remise des diplômes du bac, de la session 2023, était aussi organisée à cette même occasion.

7 - Mot de l'ancien président, Jean FAVRE-BONVIN :

« Ce n'est qu'un au revoir ».

L'AACT existe toujours... mais, comme prévu, elle a changé d'animateurs ! Le délai d'information s'explique en particulier par la réorganisation, dont le but devait conduire à un rajeunissement et à une restructuration administrative. Vous trouverez tous les renseignements dans ce compte rendu.

De mon côté, j'essayerai d'apporter mon aide aux nouveaux. Par contre j'ai accepté le titre d'honoraire dans le bureau, réservant la participation à ceux qui

s'étaient inscrits pour le vote. Vous pouvez toujours me contacter pour donner ou prendre des nouvelles des anciens « Anciens ».

Jean de la Margande comme m'appelait « Pépé Gass ».

8 - A l'issue de cette AG, le nouveau bureau de l'AACT s'est réuni et a mis au vote sa constitution, qui est la suivante.

Georges EMINET : Président

Jean DERUAZ : Secrétaire

Philippe ROLLAND : Trésorier

Yannick LANTELME : membre

En remerciant les organisateurs du repas, l'AG s'est terminée par une photo souvenir sur les marches du collège et tous se sont promis de se retrouver au plus tard dans un an.

La séance est levée à 16 heures.

Le secrétaire de séance
Georges EMINET